

Compte rendu de la Commission Vie Locale, Communication et Associations du 01/04/2021

Présents : Richard Jazé, Monique Polster, Cécile Mallet, Nadia Millot, Stéphanie Darriet, Alain Sidaoui.

Ordre du jour :

- TLPE : Taxe Locale Publicité Extérieure
 - Projet sur terrain de Carpo
 - Décorations de Noël
 - Label Village Prudent
 - Projet "La voix, le chant"
 - Montesquieu Football Club
 - Projet photovoltaïque plaine des sports
 - Site internet de la commune
 - Divers...
-

- TLPE : Taxe Locale Publicité Extérieure :

Nous avons reçu la société REFPAC qui va faire un audit afin de préparer la mise en place de la TLPE. Prix de l'audit : 3000€. Nous aurons le résultat de l'audit fin mai. Cette société nous propose de gérer la facturation de cette taxe pour un tarif annuel de 3480€. La TLPE sera appliquée à partir du 1er janvier 2022 et facturée en septembre 2022. Elle est calculée sur la surface totale cumulée des panneaux mis en place sur la commune.

Nous devons déterminer à partir de quelle surface nous demanderons cette taxe, dès le 1er mètre carré, à partir de 7m², 12m² ?

Les tarifs au m²/an sont les suivants :

De 1 à 12m² = 15€/m²

De 12 à 50m² = 30€/m²

A partir de 50m² = 60€/m²

Nous organiserons une réunion pour définir les critères à l'issue de l'audit.

- Projet sur terrain de Carpo :

Daniel Caron nous a transmis un dossier de M. Dassonville qui souhaiterait aménager le terrain n°1590 situé à proximité du rond-point de Carpo. Son projet occuperait la totalité du terrain. Il nous demande de lui louer ce terrain.

Pizzas Kiki serait lui aussi intéressé pour installer un distributeur sur ce terrain.

Un voisin du terrain a également fait une demande, mais je ne connais pas ce dossier (cf Lydie).

Nous souhaiterions avoir des dossiers étayés de chaque candidat.

Combien pensons-nous louer ce terrain si c'est notre choix est de le mettre à la location? Pour quelle durée ?

Il faut aussi regarder les contraintes par rapport à la N113.

- Décorations de Noël :

Présentations de plusieurs décorations de Noël et des tarifs pour compléter l'installation de la boîte aux lettres du Père-Noël. Nous avons choisi le Bonhomme de Neige, hauteur 1,70m. Son prix est de 3638€.

Il est aussi proposé de rajouter un grand sapin de Noël.

Je compléterai ces achats, comme chaque année par une série de décorations pour environ 5000€.

- Label Village Prudent :

Le dossier Village Prudent est à renouveler avant fin juin. Nous ne connaissons pas les critères pour obtenir un "cœur" supplémentaire. L'ALSH a prévu du 12 au 16 avril une sensibilisation à la prévention routière. Le projet de la piste cyclable Léognan/Martillac et le rond-point

du Breyra seront des points positifs pour ce dossier. De plus le parc automobile de la mairie a été amélioré. Les attributions du label auront lieu en novembre 2021.

- Projet "La voix, le chant" :

Article du Magazine de Martillac d'avril 2021

UNE CHORALE DE NOËL À MARTILLAC

C'est le projet mené par Elodie HURTAUD (professeur de chant) arrivée il y a quelques mois sur la commune. L'objectif est de redonner vie aux quartiers pendant les fêtes, créer du lien, du partage et de retrouver cet « Esprit de Noël » grâce au chant. Le principe consiste à réunir une chorale composée de 10 à 12 personnes qui, après répétitions du répertoire (Chant de Noël et Chanson Française) se réunira plusieurs fois par semaine en décembre (hors vacances scolaires) pour animer ce récital « Esprit de Noël » dans les rues et quartiers de Martillac. En décembre prochain, des airs de fêtes résonneront peut-être sous vos fenêtres pour le bonheur des petits et des grands ! L'équipe municipale, M. Alain Sidaoui et Mme Monique Polster soutiennent ce projet. Nous lançons un appel à candidature. En effet, les répétitions se dérouleront de septembre à décembre. Il nous faut donc, en amont, réunir les chanteurs et chanteuses. Aussi, Vous aimez chanter ? Vous avez envie de vous engager pour faire vivre la magie de Noël ? Nous recherchons tous les pupitres (hommes, femmes). Ce projet est un hymne au partage et au lien. En plus de travailler un répertoire, vous apprendrez aussi à placer votre voix et tout ça, dans la joie et la bonne humeur. Convivialité Chantée Garantie !

Ce projet vous intéresse, contactez : Elodie HURTAUD lavoixlechant@gmail.com ou au

06.62.02.51.83. Les modalités d'inscriptions à la chorale de Noël à savoir le tarif, le lieu et le rythme des répétitions seront définis en fonction du nombre de participants.

Madame Hurtaud souhaiterait participer au forum des associations le 5 septembre ainsi qu'obtenir un créneau dans une salle pour faire les répétitions.

- Montesquieu Football Club :

Le MFC a demandé une subvention de 4500€ à la commune de Saucats. Le dossier doit être finalisé en avril. Le club est en cours de réorganisation. Ils ont commencé un grand nettoyage des locaux.

- Projet photovoltaïque plaine des sports :

La SEM, filiale du SDEEG est venu nous présenter un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la plaine des sports : couverture des 2 courts de tennis et des ombrières sur le parking. Nous leur avons indiqué qu'il n'est pas possible de couvrir la salle des Vignes (pb technique). La SEM doit revoir la possibilité de couvrir seulement 1 court de tennis (demande du TCM), de poser des panneaux sur le bâtiment des services techniques ainsi que de couvrir un espace coté pétanque.

Les questions sont : la durée de l'engagement, la rentabilité, l'esthétique.

Nous attendons les nouvelles propositions de la SEM.

- Site internet de la commune :

Richard Jazé nous présente le nouveau site internet de la commune.

Le site plaît à l'ensemble des membres de la commission.

Vous pouvez accéder au site en développement sur www.dev.martillac.fr

- Divers...

- Stéphanie Darriet nous informe d'un projet de "Guide de l'habitant". Il est décidé que sa commission travaille sur ce guide, de créer un seul guide pour les nouveaux Martillacais et de rajouter les informations administratives et pratiques.
- Information sur l'installation d'un foodtruck le samedi et dimanche au bourg pour vendre des poulets rôtis.

- Information sur la demande des commerçants du bourg de poser un totem. Le choix serait de poser des supports avec des lattes identique aux supports déjà existants. A débattre
- Information sur la pose de panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur et pose d'une barrière DFCl au chemin de la Torte. Il est demandé de bien signaler la barrière afin d'éviter un accident.
- Discussion sur le projet de "pot de fleurs" proposé par Bruno Nouau. Le prix est trouvé excessif (6200€ TTC). C'est une œuvre d'art, un tronc d'arbre en métal d'environ 1 mètre de diamètre et 1 mètre de haut. Nous avons demandé la confection d'un gabarit avant d'approuver ce projet.

Fin de la séance à 20h